

La commune récompensée du label Terre saine

Givrand – La commune a reçu le label Terre saine, commune sans pesticide, attribué par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Un label qui récompense un an d'engagement.

À l'occasion de la 14^e semaine pour les alternatives aux pesticides, le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Agence française pour la biodiversité ont remis le label Terre saine, communes sans pesticides, à 110 communes du territoire, dont Givrand.

Trois communes labellisées dans le bassin-versant

Ce label national valorise depuis 2015 les collectivités territoriales n'utilisant plus de pesticides, soutient les démarches dans les territoires et crée un réseau national pour faciliter le zéro pesticide.

« Dans notre bassin-versant, trois communes ont été récompensées du label Terre saine, cette année : L'Aiguillon-Sur-Vie, Palluau et Givrand, se réjouit Julie Remaud, 4^e adjointe à l'environnement. Elles rejoignent les sept autres communes du bassin labellisées en 2018, à savoir Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Le Poiré-sur-Vie, Brétignolles-sur-Mer, Saint-Révérend, Beaulieu-sous-la-Roche, Beau fou et Grand'Landes. »

Une gestion des espaces verts atypique

« Cela fait officiellement un an que la commune n'utilise plus aucun produit phytosanitaire pour l'entretien de ses espaces publics », explique Julie Remaud.

Aujourd'hui, la gestion des espaces verts est exclusivement effectuée par le biais de « méthodes alternatives »,



Jean-Michel Préaud, responsable des espaces verts ; Julie Remaud, 4^e adjointe à l'environnement ; Didier Gentil, conseiller municipal et le maire, Philippe Bernard, sont allés à Paris pour recevoir le label Terre saine, communes sans pesticides au ministère de la Transition écologique et solidaire.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

sur lesquelles les agents sont formés régulièrement.

Ces méthodes se décrivent selon Jean-Michel Préaud, responsable des espaces verts, par « la mise en place d'une gestion différenciée des espaces, l'engazonnement des allées, la réfection de trottoirs en enrobé couleur, le désherbage thermique ou manuel, la composition de massifs où se côtoient arbustes et vivaces, ou encore l'utilisation de

paillage produit par les services techniques lors des tailles hivernales ».

Une bonne nouvelle pour la commune

Pour le maire, Philippe Bernard : « Ce label vient récompenser les efforts et actions menées par la commune depuis plusieurs années pour atteindre pleinement l'objectif zéro phyto et vient remercier le travail

quotidien des agents des espaces verts ». De surcroît, « c'est une bonne nouvelle pour la quatrième fleur » que la commune tente d'obtenir cette année, et pour laquelle elle se prépare à la visite du jury national des villes et villages fleuris.

Fier pour sa commune, il espère que « cette récompense incitera tous les Givrandais à être écoresponsables en jardinant au naturel ».